

AVIS N°031-2025 / DCBR / DG

FCTC TEYLIOM IMMO 7 % 2021-2028

Paiement des intérêts trimestriels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, le 08 mars 2025, au paiement des intérêts trimestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC TEYLIOM 7 % 2021-2028 » pour un montant global net d'impôt de 1 033 417 219 (un milliard trente-trois millions quatre cent dix-sept mille deux cent dix-neuf FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI NSIA Finance, 8-10, Avenue Joseph Anoma 01 BP 1274 Abidjan 01 ; Tél : +225 27 20 20 06 53 ; Fax : +225 27 20 33 90 93 ; Email : operations@nsiabanque.com.

Fait à Abidjan, le 12 février 2025

Le Directeur Général

Birahim DIOUF

Central * DC / BR * Banque

LE DIRECTEUR

GENERAL

Afrique de l'Ouest UEMOA

RC: CI-ABJ-1997-B-208436 CC: 9819726-F

Tél. : (225) 27 20 33 29 60 - Email : dcbr@dcbruemoa.org

SIX